

A13 – Création du complément au 1/2 diffuseur n°18 d'Heudebouville



Concertation publique du 2 décembre au 21 décembre 2019

Dossier de présentation

Avec le soutien de la



et de la



Sommaire

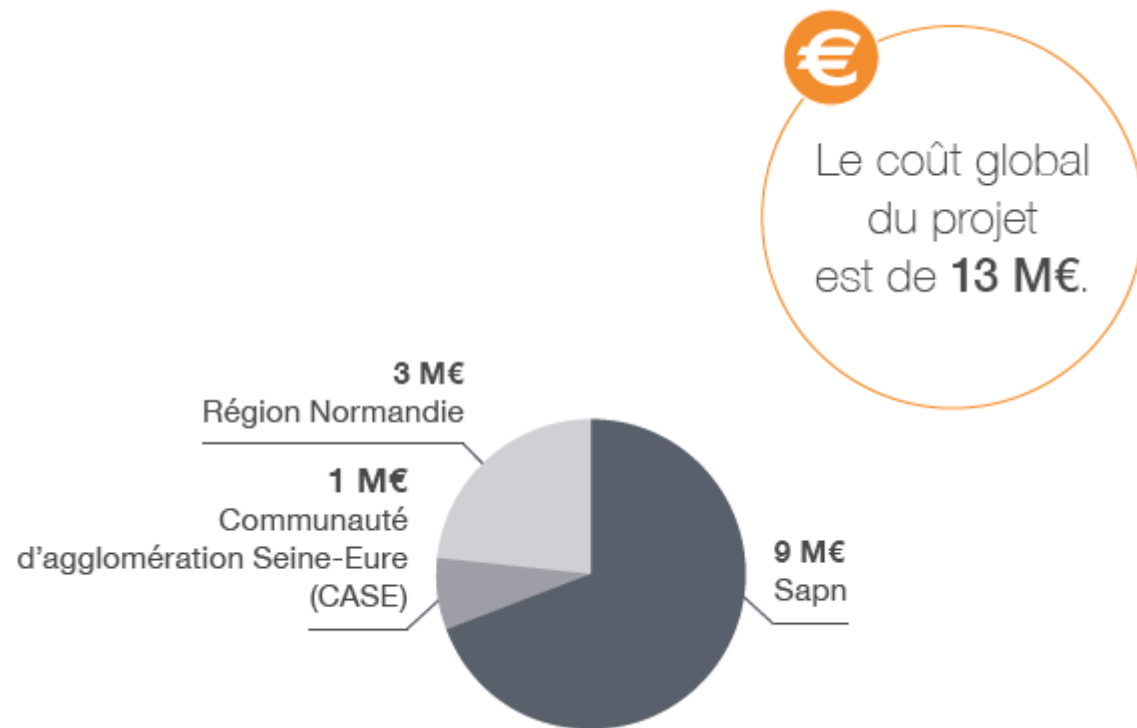
CADRE D'INTERVENTION	3
OBJECTIFS ET PROGRAMME TECHNIQUE.....	6
Objectifs de l'opération	7
Programme technique	7
Planning envisagé	8
Procédures envisagées	8
AVANCEMENT DES ETUDES.....	9
Trafic routier local actuel	10
Milieu naturel	12
Air	14
Eau	14
Bruit	15
Urbanisme	18
PLAN DU PROJET	19

CADRE D'INTERVENTION

Sapn, concessionnaire de l'autoroute A13, est chargée par décret n° 2018-759 du 28 août 2018 approuvant le Plan d'Investissement Autoroutier de réaliser le complément au ½ diffuseur n°18 d'Heudebouville.

Le projet est financé par la Région Normandie, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) et Sapn.

Une convention de financement tripartite a été signée le 26 août 2019.



La maîtrise d'ouvrage est assurée par Sapn.

NOUS CONSTRUISONS VOTRE VOYAGE DE DEMAIN

Grâce aux différents projets menés sur ses réseaux, le groupe Sanef vous offre **une expérience de voyage différente** et **des déplacements plus agréables** sur des infrastructures **plus modernes, plus sûres, plus fluides, plus respectueuses de l'environnement** et qui vous offrent **des services plus adaptés à vos besoins**.

Durant les années à venir, ces projets de modernisation vont contribuer à améliorer la qualité de vos déplacements sur nos réseaux.

Voyager sur les réseaux Sanef et Sapn de demain, c'est aussi :



Circuler sur des axes plus fluides.



Prendre la route en toute sécurité.



Profiter de plus de services sur des aires «nouvelle génération».



Se déplacer sur des autoroutes plus respectueuses de l'environnement.

Nos chantiers sont programmés et réalisés de manière à limiter la gêne lors de vos trajets. Alors, laissez-vous guider et restez vigilants, tout est mis en œuvre pour vous accompagner durant les travaux.

Sapn, un maître d'ouvrage expérimenté engagé dans la modernisation de son réseau

Au quotidien, la mission du groupe Sanef est d'exploiter mais aussi de sécuriser, d'entretenir, de valoriser et de développer le réseau autoroutier. Entretien des relations de proximité et favorisant la concertation avec les territoires, il collabore avec les collectivités locales pour mettre en œuvre ses projets, mais également pour accompagner et dynamiser le développement des régions.



→ La création du complément au demi-diffuseur d'Heudebouville témoigne de l'engagement de long terme du groupe et de sa capacité à investir pour des solutions pérennes contribuant au développement des territoires.

Le projet de création du complément au ½ diffuseur de Heudebouville est soumis à concertation au titre de l'article R103-1 alinéa 2 du code de l'urbanisme :

« La réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants. »

L'objectif de la concertation est d'informer le public sur le projet et de recueillir son avis. Ces avis seront synthétisés dans un bilan de concertation qui sera rendu public.

Les objectifs et modalités de la concertation ont été fixées par arrêté préfectoral n°DELE/BERPE/19/1524 du 18 novembre 2019.

A l'issue d'une phase d'études complémentaires, le projet – plus détaillé – sera de nouveau soumis à l'avis du public dans le cadre de l'enquête publique en vue de l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

OBJECTIFS ET PROGRAMME TECHNIQUE

Objectifs de l'opération

Offrir une meilleure desserte du territoire et des zones d'activités

Situé sur les communes d'Heudebouville et de Vironvay, le projet prévoit de compléter le 1/2 diffuseur n°18 d'Heudebouville existant sur l'A13 en créant 2 nouvelles bretelles orientées vers Rouen.

Le projet présente les bénéfices suivants :



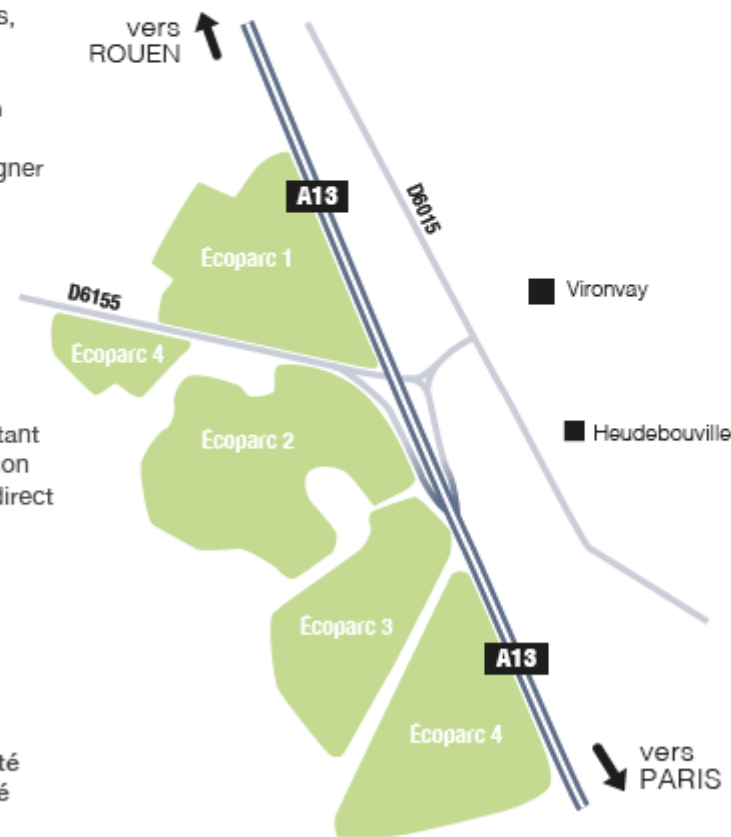
Souhaité par les collectivités locales, le projet favorisera les échanges avec l'agglomération rouennaise et permettra d'accompagner le développement économique des Ecoparcs.



Le projet offrira aux automobilistes souhaitant rejoindre l'agglomération rouennaise un accès direct à l'A13, fluidifiant ainsi la circulation sur les voies secondaires.



Le projet permettra d'améliorer la sécurité routière et la sécurité des habitants des communes traversées par les RD 6155 et RD 6015.



Programme technique

Le projet

La création du complément au 1/2 diffuseur n°18 d'Heudebouville prévoit :

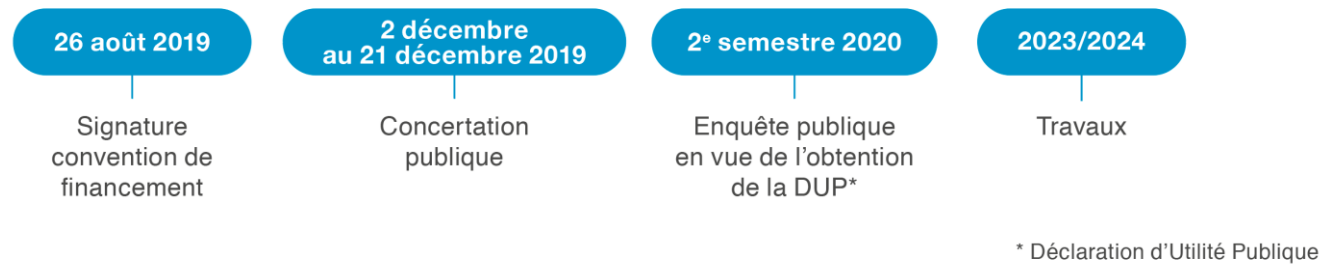
- 1 La création de 2 bretelles à péage depuis et vers Rouen,
- 2 La création de 2 voies d'entrecroisement sur l'A13 entre les nouvelles bretelles et celles des aires de service de Vironvay,
- 3 La démolition et reconstruction de l'ouvrage d'art de la route des Saisons sur la commune de Vironvay (ouvrage franchissant l'A13),
- 4 Le raccordement des nouvelles bretelles à la RD 6155
- 5 La création de bassins de traitement des eaux pluviales.



Vue de l'A13 vers Rouen.

Planning envisagé

Le calendrier



Procédures envisagées

- Concertation publique du 2 au 21 décembre 2019
- Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une éventuelle évaluation environnementale, conformément au guide de lecture de la nomenclature des études d'impact (article R122-2 du code de l'environnement)
- Saisine de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'archéologie préventive
- Porter à connaissance au titre de la loi sur l'eau
- Enquête publique portant sur :
 - L'utilité publique du projet
 - L'autorisation environnementale (faune, flore, eau...) suivant la décision sur la demande d'examen au cas par cas
- Enquête parcellaire portant que les acquisitions foncières

AVANCEMENT DES ETUDES

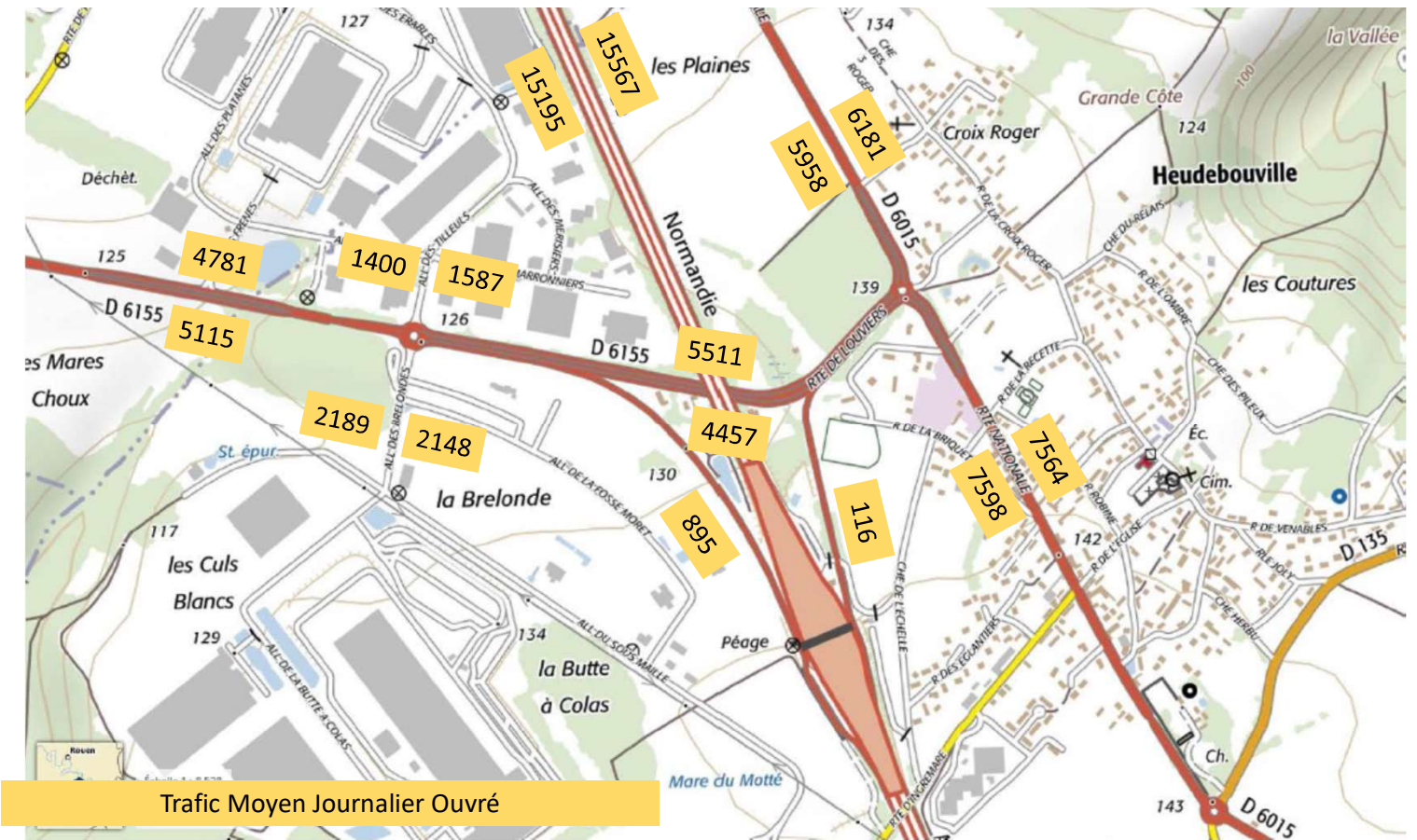
Trafic routier local actuel

Un diagnostic de l'état initial a été réalisé à la suite d'une campagne de mesures de trafic.

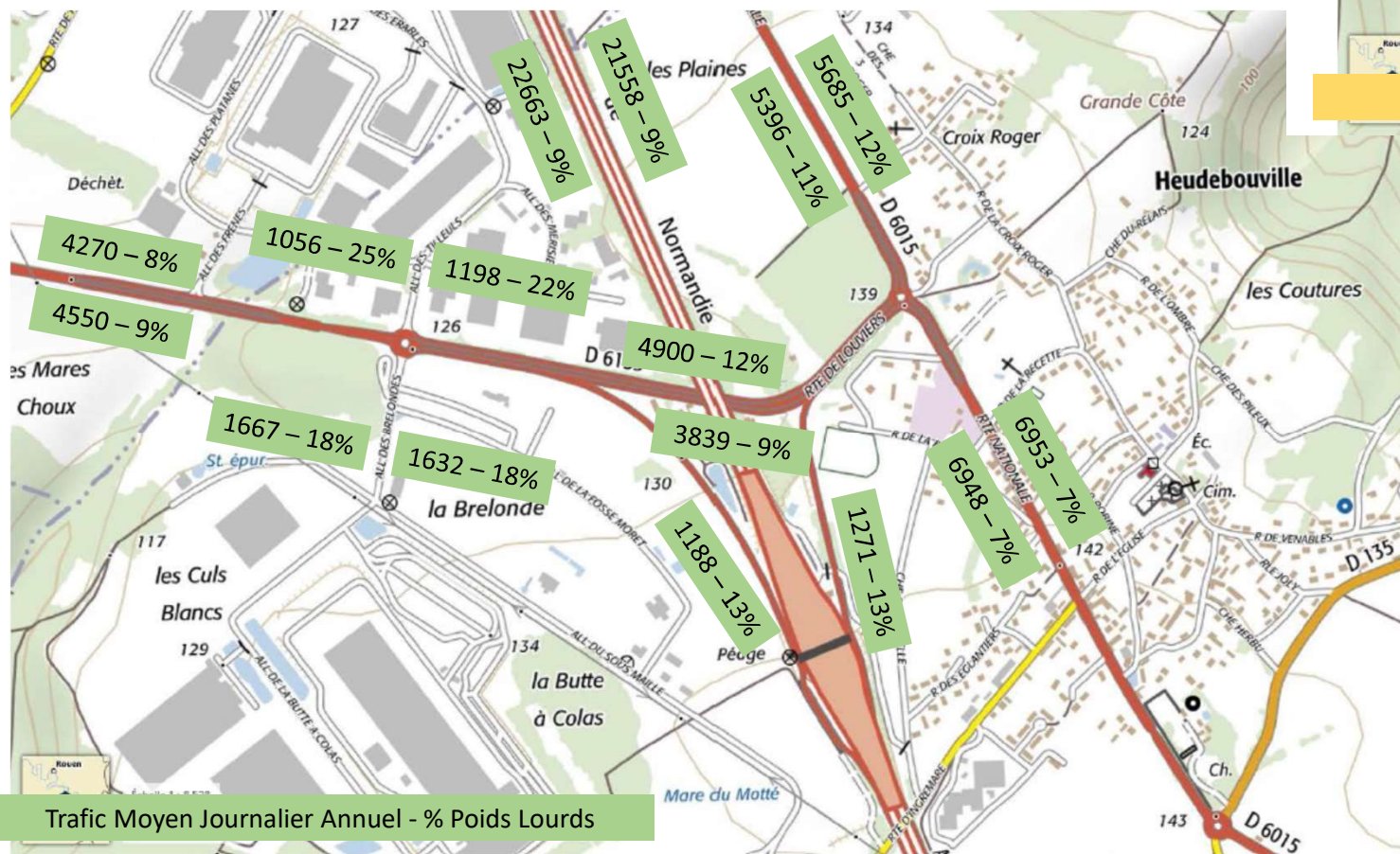
Les mesures ont été effectuées sur le réseau autoroutier et le réseau secondaire du 28 juin au 4 juillet 2019. Une enquête origine - destination a également eu lieu le 2 juillet 2019 pour quantifier les circulations des différents mouvements de trafic.

Le bureau d'études, en charge de la prestation, réalise actuellement les projections de trafic à la mise service et mise en service + 20 ans pour évaluer l'impact du projet sur la circulation future.

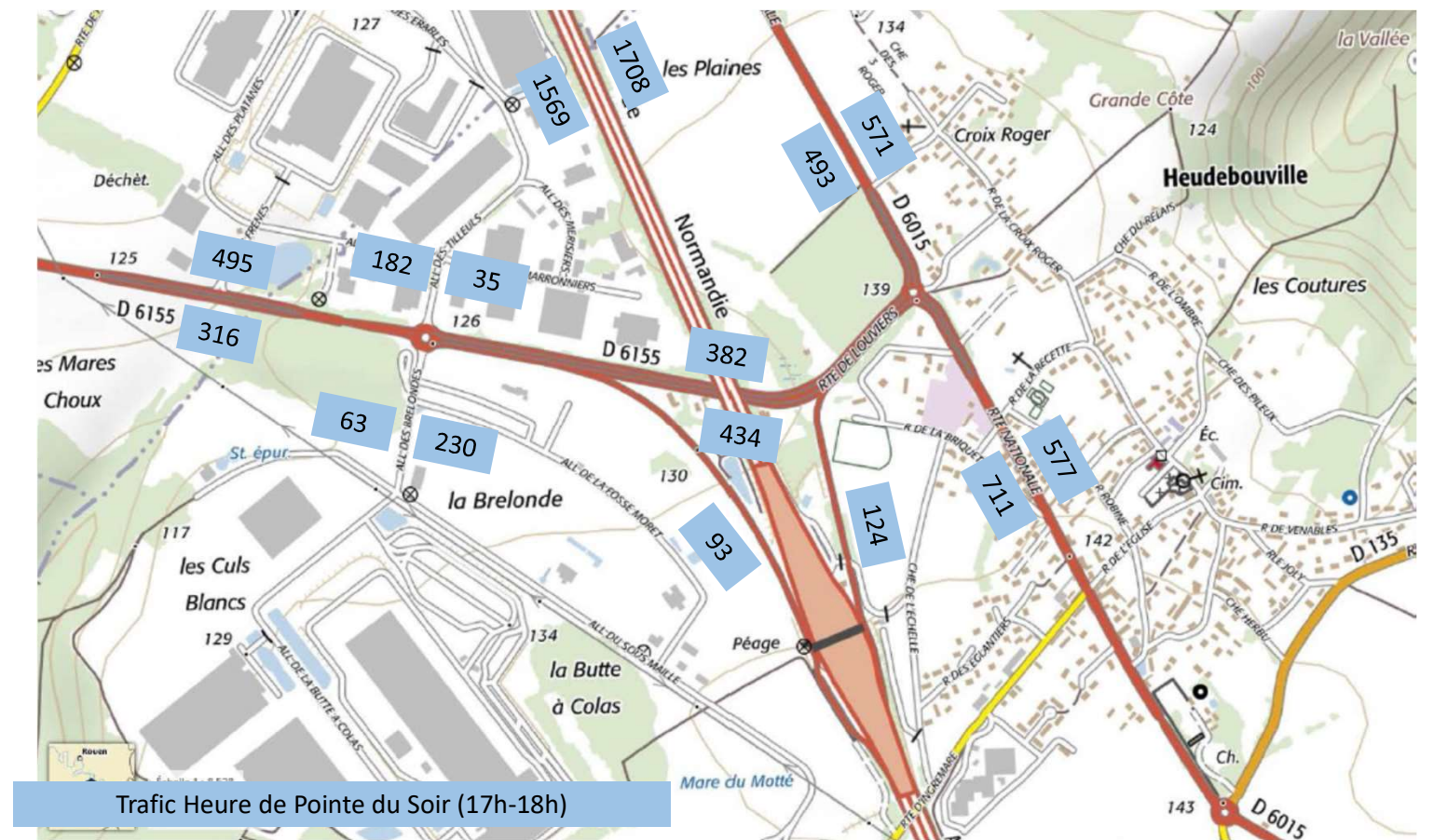
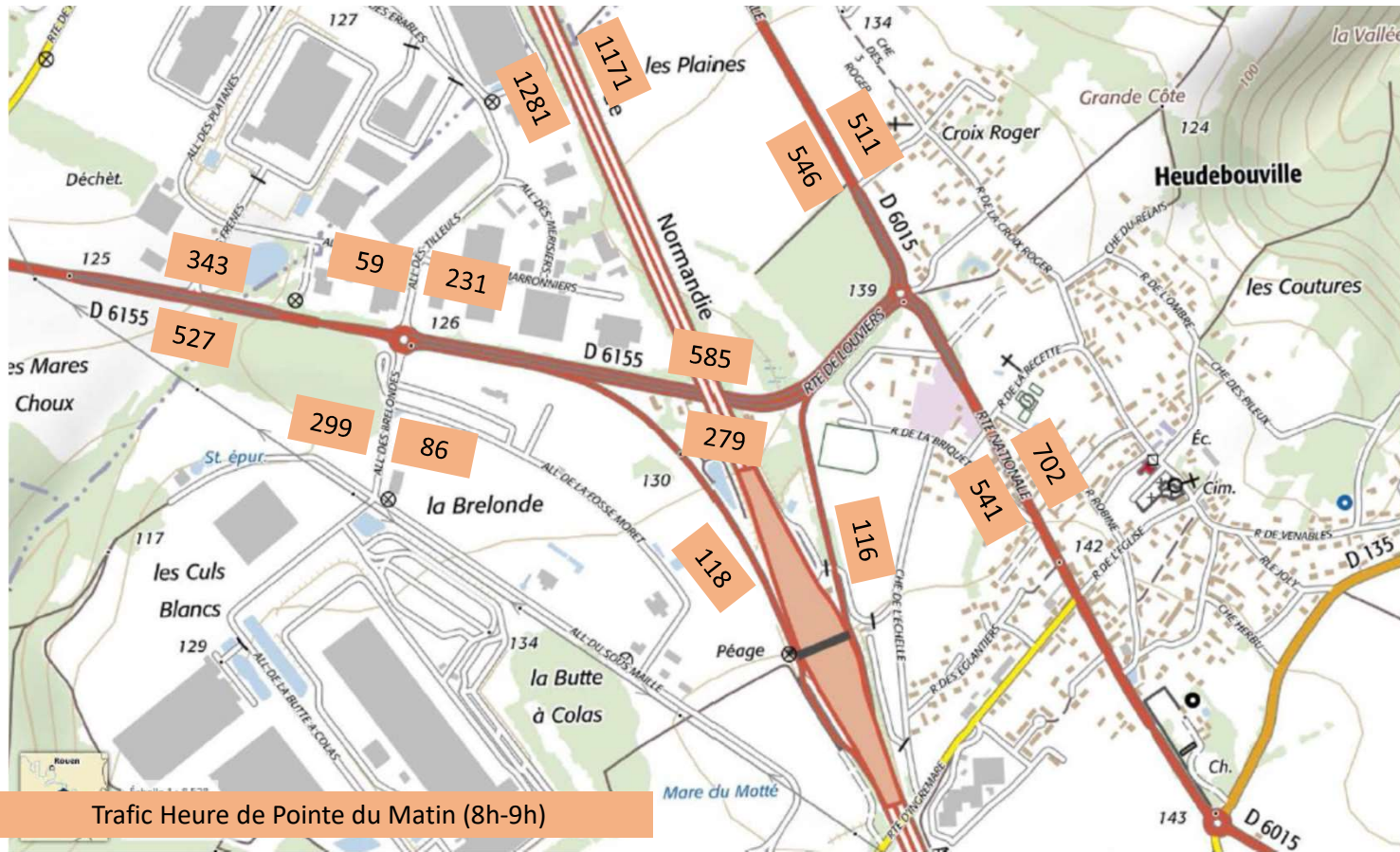
Les données présentées ci-après correspondent à l'état initial (en date 2019).



Trafic Moyen Journalier Ouvré



Trafic Moyen Journalier Annuel - % Poids Lourds



Milieu naturel

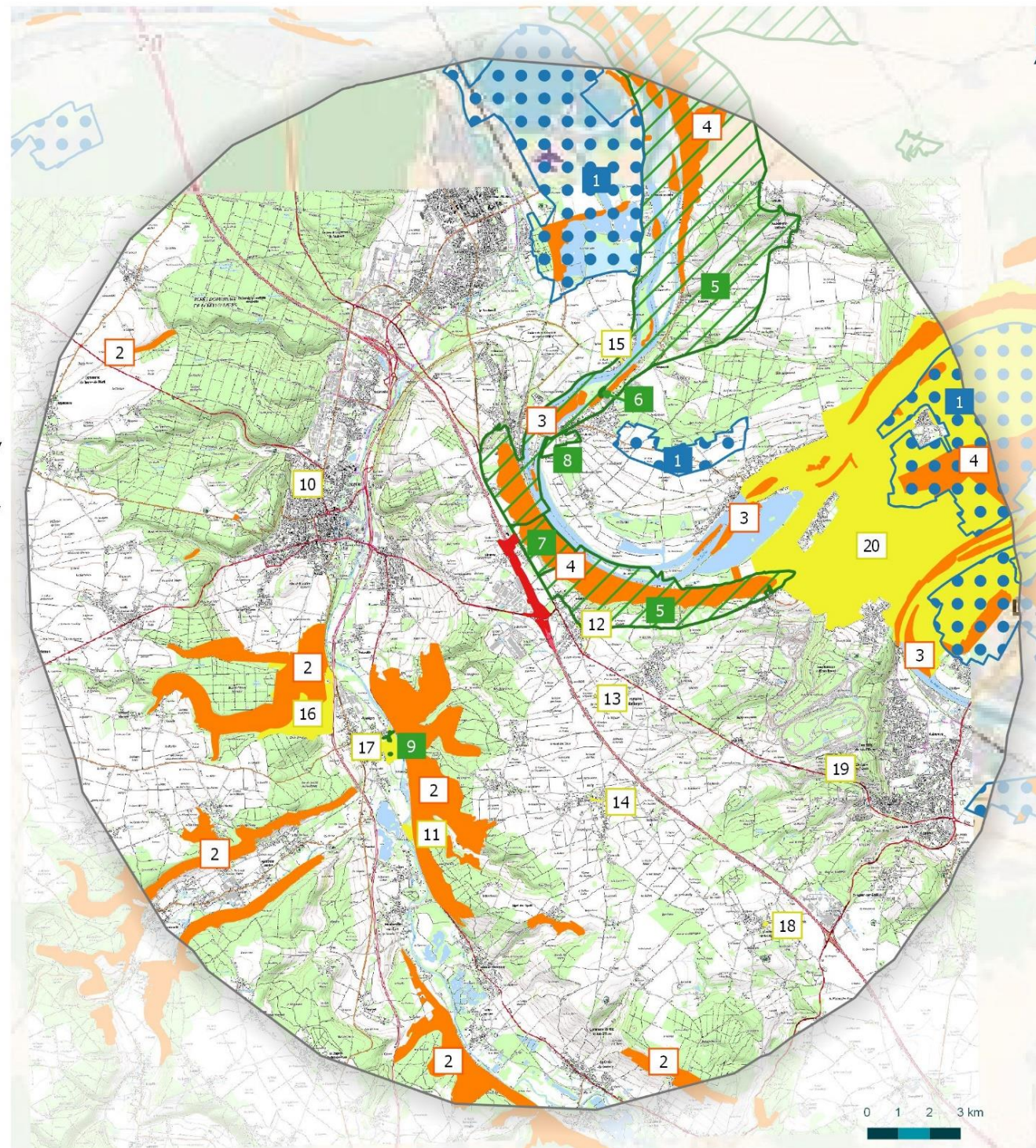
Un inventaire faune flore de la zone d'étude du projet a été élaboré en 2017 et 2018 par un bureau d'études spécialisé.

L'analyse des impacts du projet et la définition des mesures d'évitement, réduction et compensation à mettre en œuvre sont en cours d'élaboration.

Zonages réglementaires

-  Site Natura 2000 (ZPS)
-  1 Terrasses alluviales de la Seine
-  Site Natura 2000 (ZSC)
-  2 Vallée de l'Eure
-  3 Iles et berges de la Seine dans l'Eure
-  4 Boucles de la Seine amont d'Amfreville à Gaillon
-  Sites inscrits
-  5 Les falaises de l'Andelle et de la Seine
-  6 Le moulin d'Andé
-  7 Les rives de la Seine à Vironvay
-  8 L'église, le château d'Andé
-  9 La rue d'Aristide Briand, l'église, le cimetière dans le parc du château d'Acquigny
-  Sites classés
-  10 Le cèdre du Liban à Louviers
-  11 Le clos Saint-Mauxe à Acquigny
-  12 L'église et le cimetière d'Heudebouville
-  13 L'if du cimetière de Fontaine-Bellenger
-  14 L'avenue de tilleuls, le cimetière d'Ailly
-  15 L'église et le cimetière de Porte-Joie
-  16 Le vallon de Becdal à Acquigny, Le Mesnil-Jourdain
-  17 Le château d'Acquigny et son parc
-  18 L'église, le cimetière, le calvaire de Saint-Julien-de-la-Liège
-  19 L'église, le calvaire et l'if du cimetière de Sainte-Barbe-sur-Gaillon
-  20 La boucle de la Seine dite de Château-Gaillard



© Sanef Sapn - Tous droits réservés - Sources : IGN Scan 25, 2017, DREAL Normandie 2017 - Cartographie : Biotope, 2017



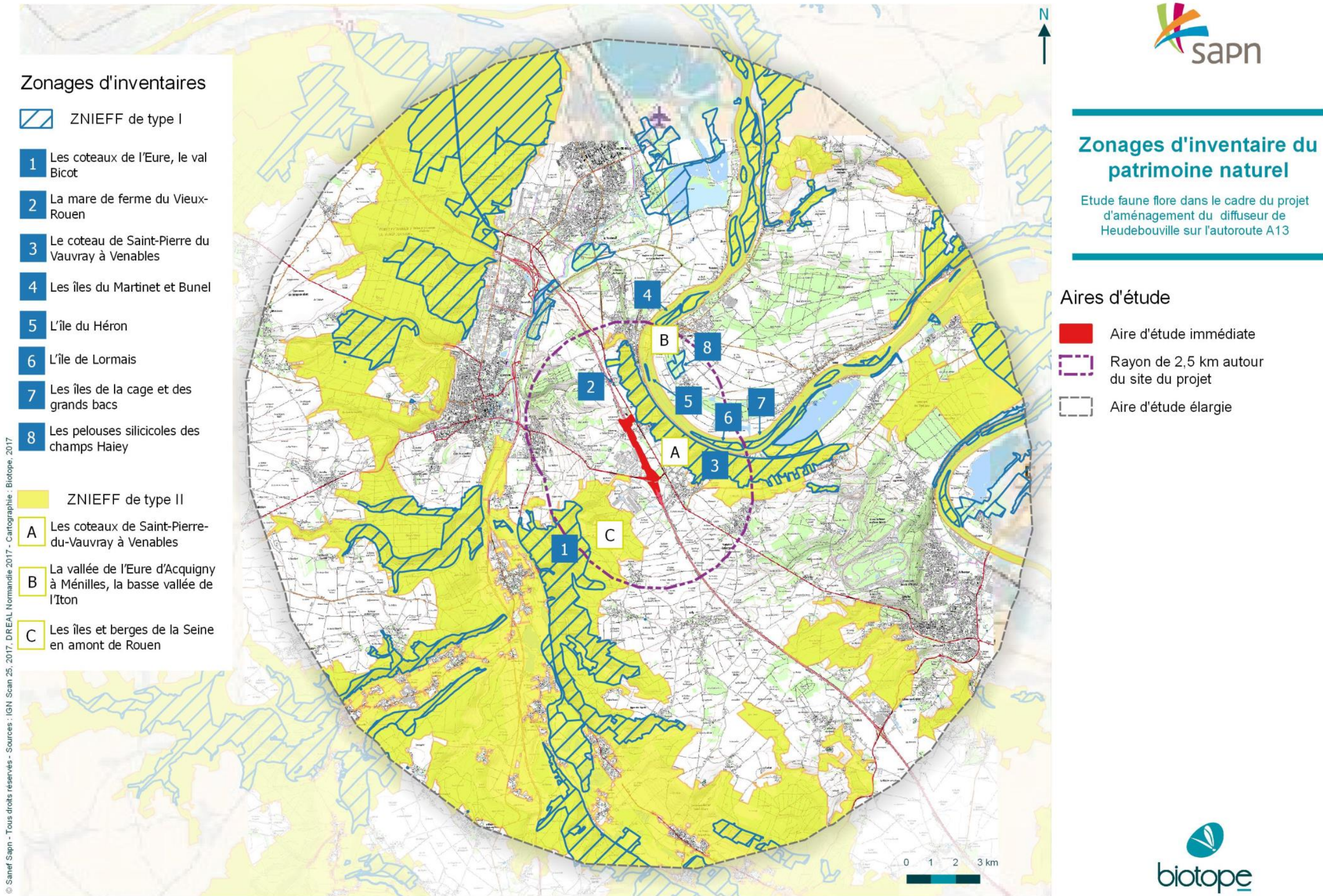
Zonages réglementaires

Etude faune flore dans le cadre du projet d'aménagement du diffuseur de Heudebouville sur l'autoroute A13

Aires d'étude

-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude élargie





Air

Une étude de la qualité de l'air réalisée par un bureau spécialisé est en cours.
Elle concerne l'autoroute A13 mais également les RD 6015 et 6155.

20 capteurs d'air ambiant ont été installés du 17 septembre au 14 octobre 2019.
Une deuxième campagne de mesure est prévue en janvier 2020.

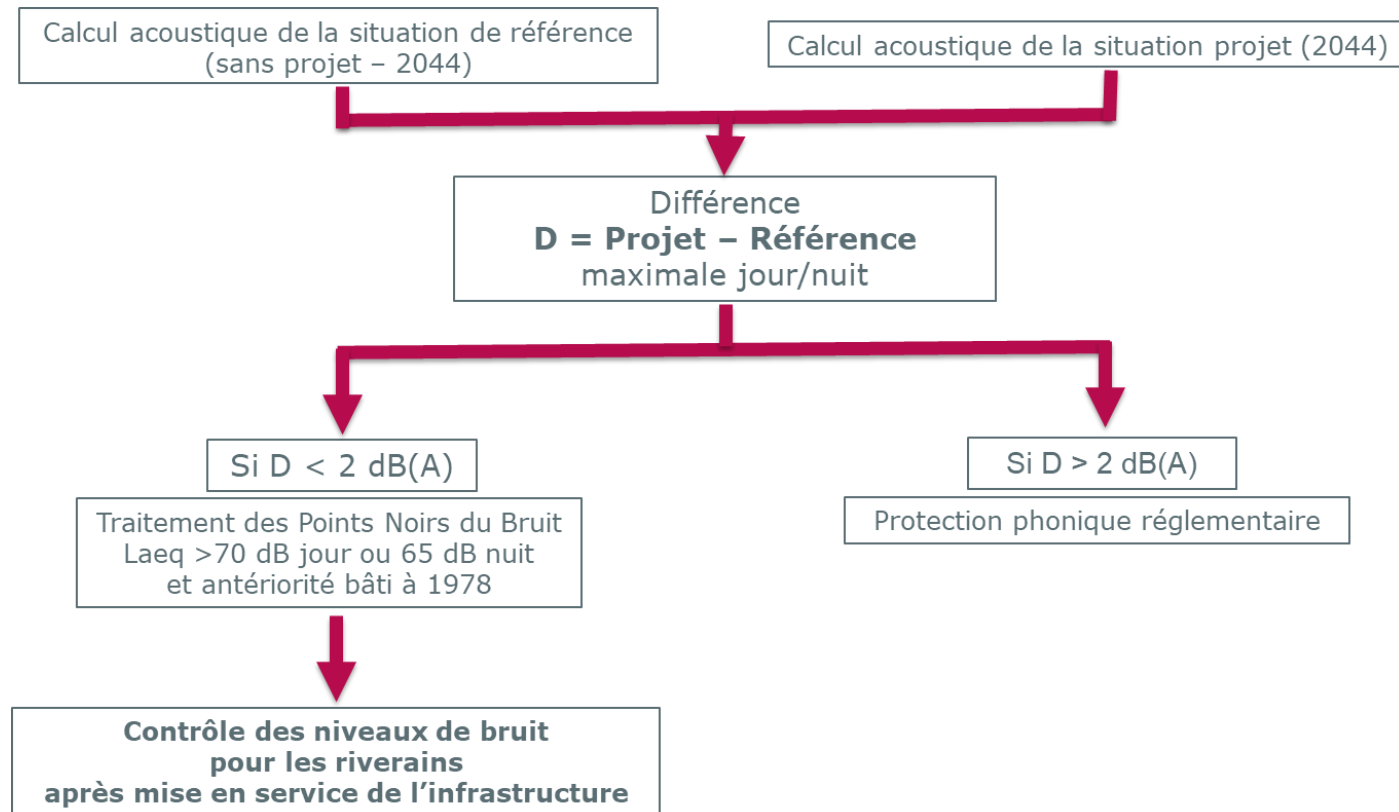
Eau

Le projet prévoit le renforcement de la protection de la ressource en eau avec une refonte du système d'assainissement, de collecte et de traitement des eaux avant rejet dans le milieu naturel, afin de limiter les risques de pollution accidentelle et chronique.

Bruit

Une campagne de mesure acoustique a été réalisée le 1^{er} juillet 2019 et corrélée avec l'étude de trafic. En parallèle, un modèle numérique a été établi pour définir un état initial du niveau de bruit en 2019 sur la zone d'étude puis calibré suivant les résultats des mesures effectuées.

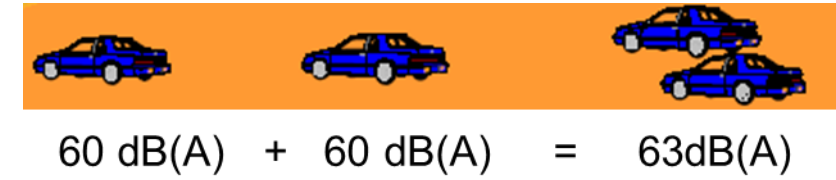
Le modèle permet d'établir des projections du niveau de bruit à l'horizon 2024 (mise en service + 20 ans) pour évaluer l'impact du projet sur une situation de référence (hors projet).



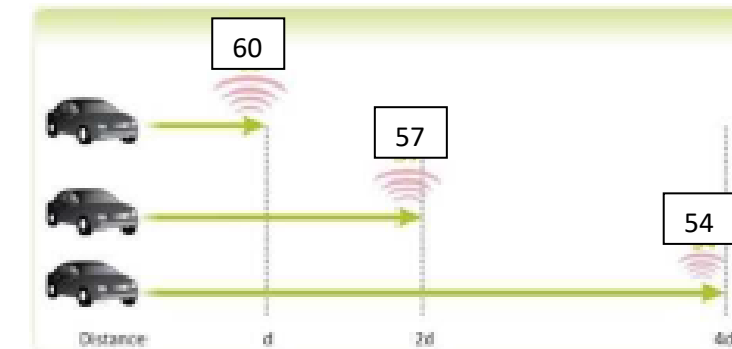
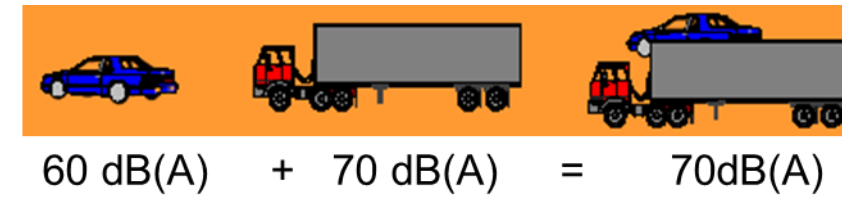
Les mesures de protection à mettre en œuvre seront définies selon la réglementation en vigueur.

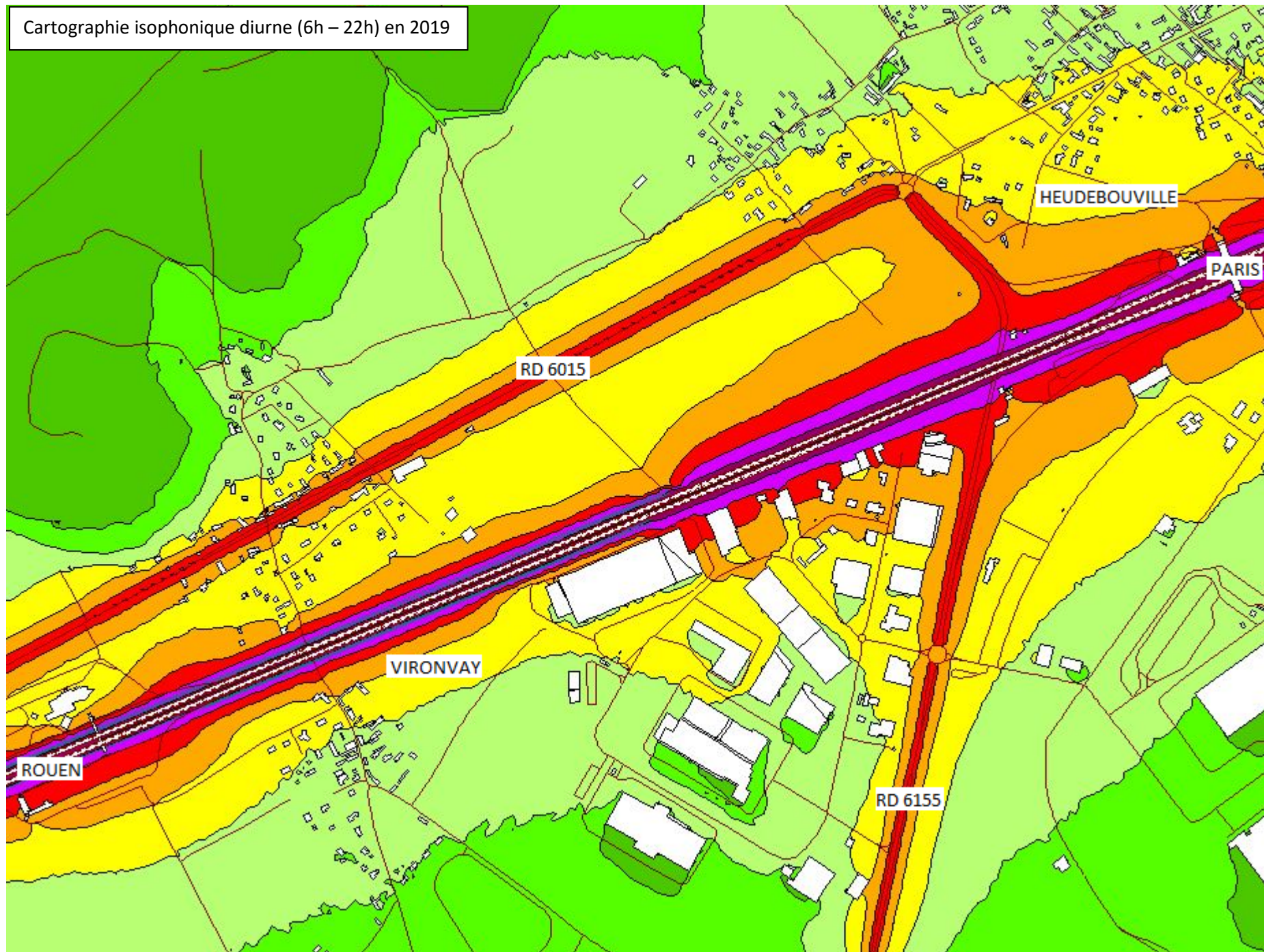
Les schémas ci-dessous présentent des notions sur le cumul des niveaux sonores :

le doublement de l'intensité :

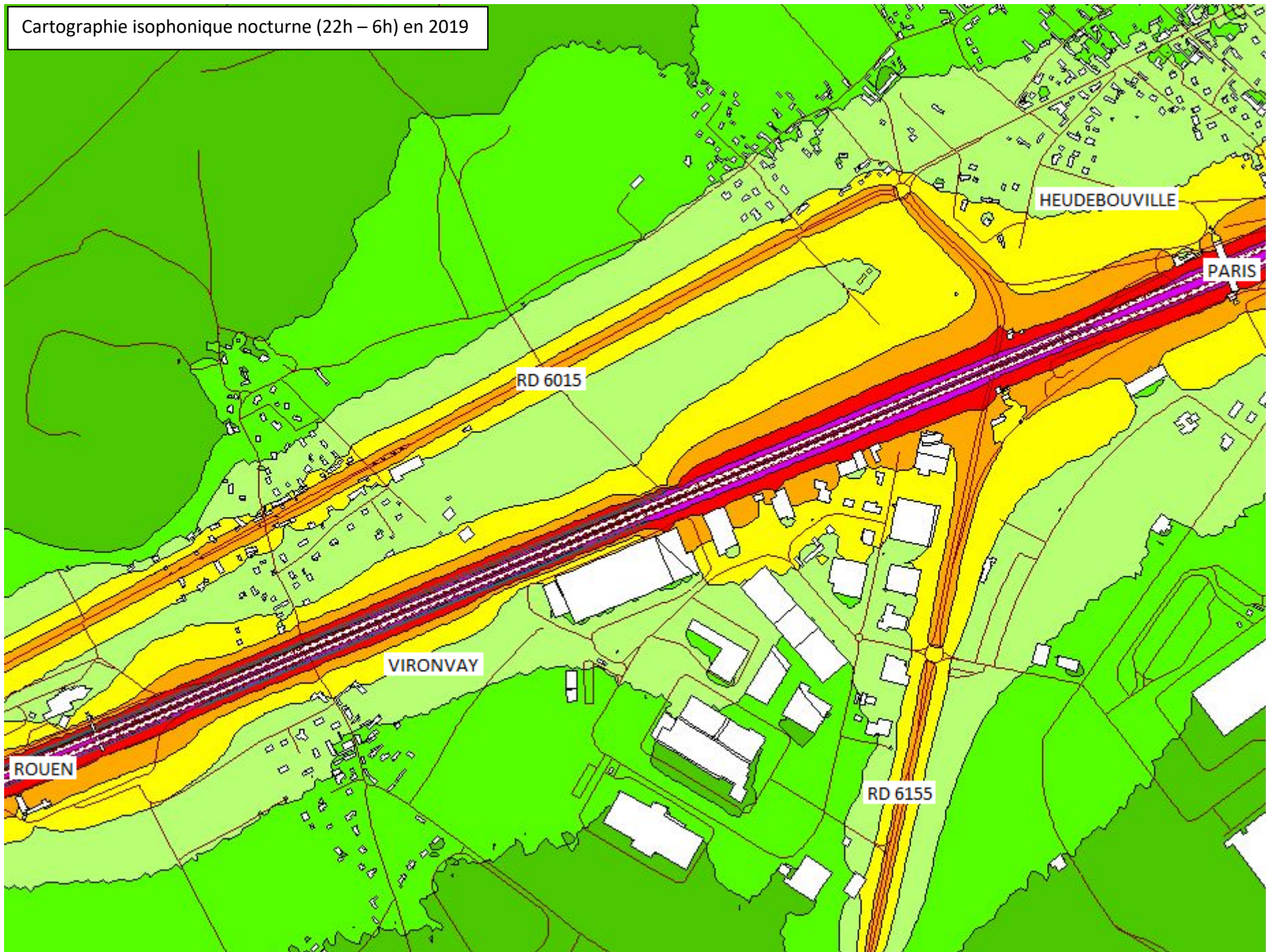


L'effet de masque :





Laeq en dB(A)
>75
70...75
65...70
60...65
55...60
50...55
45...50
0...45

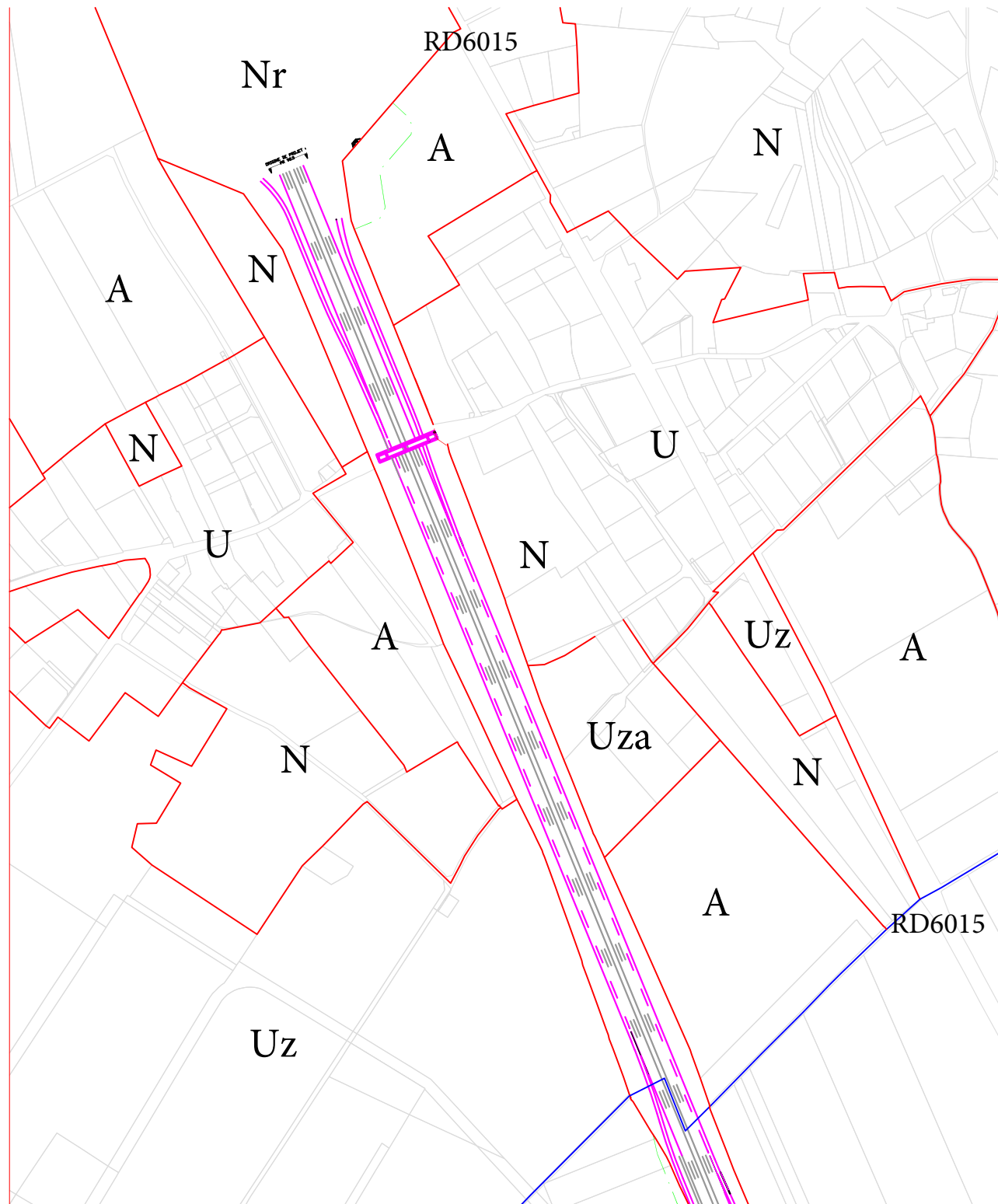


Type de zone	Bruit ambiant existant avant travaux toutes sources confondues (en dB(A))	
	L _{Aeq} (6 h - 22 h)	L _{Aeq} (22 h - 6 h)
Modérée	< 65	< 60
Modérée de nuit	≥ 65	< 60
Non modérée	< 65	≥ 60
	≥ 65	≥ 60

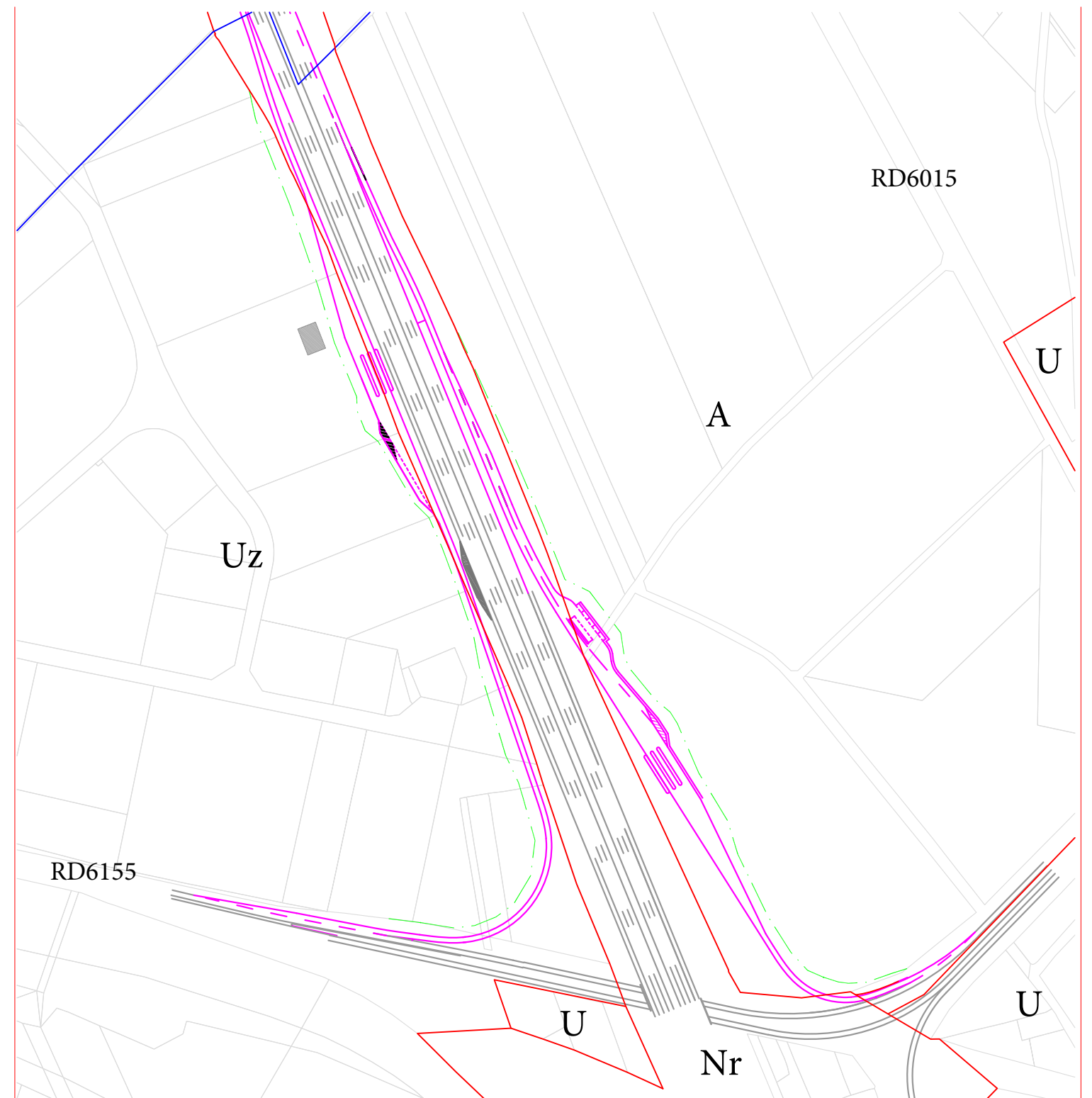
Urbanisme

Inscription du projet dans le PLUi en cours

Commune de Vironvay



Commune de Heudebouville



PLAN DU PROJET
(en cours de définition)

